



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

éleveurs

Question au Gouvernement n° 3033

Texte de la question

CRISE DE L'ÉLEVAGE

M. le président. La parole est à M. Louis Cosyns, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Louis Cosyns. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

Année après année, le succès du salon de l'agriculture ne se dément pas. Toutefois, la convivialité de cet événement ne doit pas masquer les difficultés que vivent nos producteurs, notamment dans le secteur de l'élevage. Les producteurs de porcs ont mené récemment des opérations coup-de-poing en Mayenne et en Ille-et-Vilaine pour dénoncer la vente de viande d'origine étrangère dans les grandes surfaces. Ces actions, dont nous pouvons déplorer la brutalité, traduisent un profond malaise.

Les éleveurs de porc ne sont toutefois pas les seuls à souffrir. La filière bovine est elle aussi confrontée à de nombreuses difficultés - coûts de production en hausse, envolée du cours des céréales, cours de la viande encore trop bas, concurrence européenne parfois déloyale - qui placent les éleveurs dans une situation désastreuse.

Face à la crise du secteur agricole, le Gouvernement a mené une politique courageuse : je pense au plan de soutien exceptionnel annoncé à Poligny ou encore à l'aide supplémentaire de 30 millions d'euros débloquée en septembre dernier pour soutenir les éleveurs les plus fragilisés. Au-delà de ces mesures d'urgence, il a lancé des plans de développement des filières bovine, porcine et laitière à hauteur de 300 millions d'euros sur trois ans. Force est de constater que malgré les contraintes qui pèsent sur notre budget, nous n'avons jamais laissé tomber nos agriculteurs.

Monsieur le ministre, l'État a pris ses responsabilités envers les producteurs. Il est temps que la grande distribution en fasse de même. Elle doit acheter et vendre à des prix qui correspondent à la qualité des produits. En la matière, les déclarations d'intention ne suffisent pas. Il faut voir la réalité en face : la grande distribution ne joue pas le jeu ; elle continue d'acheter à l'étranger des produits moins chers et moins contrôlés.

Monsieur le ministre, la modernisation de l'agriculture est en marche. La loi que nous avons votée en juillet dernier met en place les outils nécessaires. Pourtant, ils ne pourront avoir d'effets que si la grande distribution se montre responsable...

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Maire, ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

M. Manuel Valls. Comment peut-il répondre ? Il n'y a pas eu de question !

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire*. Monsieur le député, nous sommes totalement déterminés à soutenir l'élevage porcin et l'élevage bovin en France et à apporter les réponses non seulement conjoncturelles, mais aussi structurelles dont ces filières ont besoin depuis maintenant des années.

Avec le Premier ministre, nous avons engagé 300 millions d'euros pour mettre les exploitations aux normes. Nous avons mené une opération de rénovation de l'ensemble des machines à classer pour établir davantage d'équité dans l'évaluation du poids des carcasses achetées aux éleveurs.

Nous avons lancé un audit portant sur l'ensemble des abattages en France de manière à gagner en compétitivité. Nous avons ouvert des marchés à l'exportation, en Russie notamment. M. le Président de la

République vient de demander à M. Erdogan d'ouvrir le marché turc aux bovins vivants français.

Nous avons pris plusieurs décisions relatives aux contrats inter-filières afin que la filière de l'élevage bénéficie avec la filière des grandes cultures de contrats permettant d'amortir les coûts de production et la flambée du prix des céréales, qui pèse tant sur les éleveurs aujourd'hui.

Je le dis solennellement : le Gouvernement fait son travail. Je souhaite que chacun des acteurs de la filière fasse également le sien, notamment la grande distribution. Lorsque les coûts de production augmentent pour les éleveurs, il faut que la grande distribution répercute une partie de ces coûts afin que ces éleveurs bénéficient d'un prix décent pour rémunération de leur travail. De la même façon, lorsque les coûts de production baissent, il est normal que les prix baissent afin que les consommateurs en retirent un bénéfice.

Je demande aux distributeurs et à l'ensemble de la filière de se mettre d'accord pour mettre en place ce type de dispositif. S'ils n'y parviennent pas par eux-mêmes, l'État prendra ses responsabilités car je ne laisserai pas les éleveurs dans la situation où ils se trouvent encore aujourd'hui. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Louis Cosyns](#)

Circonscription : Cher (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3033

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 mars 2011